

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES

Depuis 1978, la Bibliothèque de l'École des langues orientales est une bibliothèque interuniversitaire, service commun de trois universités co-contractantes : Paris III, Paris VII et Paris VIII, avec rattachement à Paris III-Sorbonne-Nouvelle. Elle a, il y a six mois, le 2 novembre 1981, rouvert ses portes au public. L'on peut à cette occasion parler de nouvelle Bibliothèque des langues orientales étant donné l'importance des travaux de restructuration dont elle a été l'objet grâce à l'aide apportée par le Service des bibliothèques. Il est intéressant de rappeler que l'origine historique de cet établissement remonte, en quelque sorte, à Colbert. C'est ce ministre, en effet, qui en 1669 fonda l'« École des jeunes de langues », et ce sont les collections de cette École qui ont contribué à constituer l'ancien fonds de la Bibliothèque. Ce furent là les prémices de l'actuel établissement, dont la création véritable remonte à 1869 et doit être attribuée à l'action du grand savant, bibliophile, voyageur et administrateur que fut Charles Schefer. Jusqu'aux environs de 1900, la Bibliothèque connut une remarquable période d'extension. Après une éclipse de quelques années, le slavisant Paul Boyer, nommé administrateur de l'École en 1908, lui redonna un nouvel élan. Puis s'ouvrit une longue période marquée par de nombreuses réalisations. Ce fut à partir de 1970 que le problème des locaux devint aigu et rapidement vital. En 1978, la reconstruction était indispensable sous peine de voir l'établissement disparaître. Cette reconstruction put être heureusement réalisée entre 1979 et 1981. Avant d'examiner la situation actuelle de la Bibliothèque et d'évoquer ses problèmes et ses projets, il convient de retracer d'abord dans quelles conditions et suivant quel processus historique cet établissement est né et s'est développé.

* *

HISTORIQUE

Lorsqu'en 1669, Colbert fonda « l'École des jeunes de langues », son but était la création d'une pépinière d'interprètes de carrière qui éviterait à nos négociants d'être à la merci d'intermédiaires non français. C'était le temps où le ministre de Louis XIV s'employait énergiquement à accroître l'influence de la France en Orient, faisant de Marseille un port franc. La première langue enseignée aux élèves de cette École fut le turc, auquel on adjoignait en 1721 l'arabe et le grec ancien. De cette date à 1762, se

situe l'âge d'or de l'École des jeunes de langues. En 1763, elle est rattachée au Collège Louis-le-Grand et le persan est ajouté aux langues enseignées. La Révolution épargna l'établissement mais créa, par décret-loi du 19 germinal an III (30 mars 1795), un organisme parallèle, l'École des langues orientales, où devaient être enseignés « l'arabe littéraire et vulgaire, ... le turc et le tartare de Crimée », le persan et le malais. Le décret-loi précisait que la nouvelle École serait établie dans l'enceinte de la Bibliothèque nationale et le rapport de Lakanal préalable au décret avait indiqué qu'élèves et professeurs trouveraient « dans ce dépôt de tous les éléments de l'instruction » livres et manuscrits nécessaires à « l'enseignement public des langues orientales ». L'École devait rester à la Bibliothèque nationale jusqu'aux derniers jours de 1868. Charles Schefer — né à Paris le 16 novembre 1820, mort dans cette même ville le 3 mars 1898 — et véritable créateur de la Bibliothèque, était alors président de l'École. Il fit prendre tout d'abord le décret du 8 novembre 1869 qui, en réorganisant celle-ci, la ramenait « à sa destination primitive », prévoyant en outre dans son article 12, que le secrétaire remplirait « les fonctions de trésorier, d'archiviste et de bibliothécaire ». Il lui chercha ensuite des locaux, car un rapport de l'Assemblée des professeurs indiquait, le 10 novembre 1868 « qu'il est impossible de laisser les collections et les livres qui lui appartiennent disséminés de tous côtés, sans qu'on puisse mettre un terme à un état de choses si regrettable ». Fin 1868, Charles Schefer obtint du Ministre de l'Instruction publique l'autorisation de transporter l'École au Collège de France. Dès 1869, le secrétaire-adjoint, Emmanuel Latouche, donnait lecture à l'assemblée des professeurs « d'un rapport sur la situation de la Bibliothèque qui a reçu des accroissements considérables par les soins de son président ». Ces accroissements furent bientôt si considérables que, le 6 mai 1873, Schefer exposa au Conseil de perfectionnement « que les acquisitions faites pour l'École, les dons qu'elle reçoit chaque jour... ne peuvent plus être classés faute de place » et le secrétaire, Sedillot, indiquait qu'on est « fort embarrassé lorsqu'il s'agit de se procurer tel livre, tel manuscrit, tel objet laissé chez l'Administrateur, chez tel ou tel libraire » et que « le seul parti à prendre est de transporter l'École provisoirement rue de Lille, n° 2, en attendant qu'on trouve, s'il est possible, un emplacement plus favorable ». C'est ainsi, comme le rappelle Mme Colette Meuvret dans l'article qu'elle consacre à la Bibliothèque dans le volume du Cent-cinquantième, qu'en octobre 1873 l'École s'installait dans l'hôtel laissé

récemment libre par le Génie maritime, transportant « une collection de 3 206 ouvrages » qui fait aujourd'hui partie de l'ancien fonds de la Bibliothèque.

Ces locaux de la rue de Lille avaient eux aussi une histoire qui plongeait profondément dans le passé. Il faut noter tout d'abord, que la rue elle-même avait changé de nom. Elle s'appelait rue de Bourbon avant la Révolution et pendant la Restauration. Elle avait été créée en 1640 sur les terres de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et ainsi nommée en l'honneur de l'abbé, le prince Henri II de Bourbon, fils légitimé d'Henri IV et de la marquise de Verneuil. Quant au terrain sur lequel s'élèvent le 2 et le 4 de la rue de Lille, il faisait partie des jardins et dépendances de la résidence parisienne de la reine Margot. Le domaine fut loti après la mort de celle-ci. Au début du XVIII^e siècle, le fils du marquis de Bacqueville fit construire dans les jardins un hôtel qui donnait sur la rue de Bourbon : c'est l'actuel 2 de la rue de Lille. Vendue par les Bacqueville en 1767, la maison passa de main en main et fut louée notamment en 1811-1812 à l'ambassadeur extraordinaire de Turquie Muhibb Efendi. En 1832, elle appartenait à la duchesse d'Angoulême, fille de France, et était transférée au Domaine de l'État. Après des avatars divers (salle de vente des Domaines, remise et écurie de la 1^{re} Division militaire, Caisse des dépôts et consignations, École du génie maritime) elle était enfin attribuée à l'École des langues orientales qui prit possession de l'immeuble en 1873, le Génie maritime ayant été transféré à Cherbourg.

Une fois installés rue de Lille, les membres de l'École constatèrent que « l'éloignement de la Bibliothèque nationale faisait une obligation rigoureuse de constituer rapidement une bibliothèque orientale ». Le décret de 1869 avait prévu cette nécessité en stipulant que le secrétaire de l'École cumulerait cette fonction avec celle de trésorier, d'archiviste et de bibliothécaire. Le 11 mars 1872, un règlement précisait ces dernières fonctions et faisait aider le secrétaire « pour les soins de la bibliothèque par le répétiteur surveillant et les appariteurs ». Ce règlement fixa également les conditions d'admission, celles du prêt et les heures d'ouverture. Charles Schefer qui avait, en peu d'années, réorganisé l'École et lui avait fourni des locaux permettant un fonctionnement harmonieux, trouva également le collaborateur qui allait donner à la Bibliothèque son véritable essor. Dans une lettre au secrétaire du Collège de France, Sedillot, il lui écrivait « j'ai dû songer à nommer, pour le secrétariat de l'École, un titulaire qui pût remplir les fonctions prévues par le règlement et exigées par les nécessités du service... ». La lettre est datée du 25 novembre 1873. Le 15 décembre, il désignait à ce poste Auguste Carrière. Celui-ci, né en Normandie à Saint-Pierre-le-Vieux le 12 août 1838, mort en 1902, était déjà, quand il entra à l'École, un universitaire qualifié. Travailleur acharné, ses études d'abord à Strasbourg, puis à Göttingen et Genève, l'avaient formé aux disciplines rigoureuses de la critique historique et de la philologie. C'était un savant qui, à partir de 1884, fut

professeur d'arménien à l'École. Également sémitisant, il enseigna durant trente ans l'hébreu, le chaldéen et le syriaque à l'École des hautes études qu'il contribua à réorganiser après 1870. C'était aussi un technicien qui, connaissant bien les universités et bibliothèques allemandes, sut utiliser son expérience en introduisant à la Bibliothèque de nombreuses méthodes en avance sur celles de son temps, dont le bienfait se fit longtemps sentir. Nommé par Schefer le 15 décembre 1873, il ouvrit le 2 janvier 1874 les registres de dons et d'acquisitions qui sont encore en usage actuellement.

Les années 1873, 1874 et 1875 marquent un tournant décisif dans l'histoire de la Bibliothèque. Des dons très importants étaient venus augmenter de façon massive les collections apportées du Collège de France. Ce fut d'abord la Bibliothèque de l'École des jeunes de langues, mise à la disposition de la rue de Lille par le Ministre des Affaires étrangères à la fin de 1874. Elle comptait environ six cents ouvrages, des XVII^e, XVIII^e et première moitié du XIX^e siècle, dont beaucoup très précieux. Ainsi s'établissait la filiation entre la Bibliothèque des langues orientales et l'établissement fondé par Colbert, dont l'héritage, recueilli de la sorte, contribuait lui aussi à la constitution de l'ancien fonds. D'autre part, en 1875, le professeur de grec Brunet de Presle mourait en léguant à l'École la partie grecque moderne de sa bibliothèque, plus de 1 600 ouvrages, dont des raretés, qu'il s'agisse d'ouvrages anciens, d'études sur la littérature contemporaine, le folklore, l'histoire locale ou de documents sur l'indépendance. Par la suite, un ancien consul de France à Shanghai, Benoît Garnier, donnait de son côté des livres qui ont permis d'enrichir considérablement les séries d'ouvrages arabes et persans. Ces divers éléments — collections apportées du Collège de France, fonds des jeunes de langues, fonds Brunet de Presle et Garnier — ont été conservés à l'état intact et forment le noyau primitif de la Bibliothèque. En ouvrant, le 2 janvier 1874, les registres de dons et d'acquisitions, Auguste Carrière inaugurait une étape nouvelle dans la vie de l'établissement. Celui-ci allait connaître une période de grande extension et de prospérité qui dura approximativement jusqu'en 1900. Le problème essentiel était l'achat des livres en Orient. Pour le résoudre, Schefer utilisa trois moyens qui se révélèrent fort efficaces. Tout d'abord, il fit prendre par le Ministre l'arrêté du 26 février 1872 instituant les correspondants étrangers de l'École. Ceux-ci devaient tâcher de réunir des ouvrages auprès des gouvernements étrangers, l'École envoyant des livres français en échange. Parmi ces correspondants on trouve Gabriel Deveria, interprète de la légation de France à Pékin, l'ambassadeur à Constantinople M. de Vogüé et Mgr Chauveau, évêque du Tibet. Ce système obtint d'heureux résultats puisque, grâce par exemple à Deveria, les précieux ouvrages du Collège des interprètes de Pékin trouvèrent place à la Bibliothèque. D'autre part Schefer, chargé de diverses missions, voyageait lui-même et chacun de ses voyages valait à l'établissement de nouveaux enrichissements. En 1872, il était en Russie. Dans une lettre au Ministre, citée

par Mme Meuvret dans son article, il indique « L'Institut Lazareff à Moscou m'a remis pour l'École cinquante ouvrages publiés à ses frais en arabe, turc, persan, arménien et géorgien. La Bibliothèque impériale de St-Petersbourg nous offre le catalogue de ses manuscrits orientaux et des xylographies chinoises et japonaises... J'ai acquis moi-même pour le compte de l'École, tous les ouvrages relatifs à l'Asie qui ont été écrits dans ces dernières années... ». De même, au printemps 1874, il se rendit au Caire et c'est à cette occasion que fut donnée à la Bibliothèque une partie des précieuses impressions faites en Égypte à Boulâq, impressions que l'on peut inclure parmi les incunables arabes. Dans une lettre à Carrière, il précise le 2 février « Le vice-roi a donné l'ordre qu'on me remît les livres imprimés à Boulâq depuis un an... J'ai acquis pour l'École deux exemplaires des *Mille et une nuits* qui deviennent rares et un manuscrit persan : *Les Prairies d'Ourfy*... J'ai acheté aussi pour l'École... deux manuscrits arabes et coptes... Si je pouvais disposer de 20 000 francs, j'aurais la possibilité d'acquérir la bibliothèque syriaque d'un des plus anciens couvents de l'Égypte. Tous les manuscrits sont d'une haute antiquité et sur parchemin. Il y a là, la charge de six chameaux. Nous vivons dans des temps qui ne permettent pas de risquer l'aventure. C'est pourtant bien tentant... ». Les résultats de ces missions furent très fructueux. Le dernier moyen employé par Schefer pour enrichir les collections fut d'envoyer Carrière à l'étranger régulièrement tous les ans pour des « voyages d'exploration bibliographique, destinés à combler les lacunes qui existent encore dans notre bibliothèque ». D'importants crédits soutenaient cette politique d'acquisition. Enfin, pour alimenter les échanges indiqués ci-dessus, Schefer créa, en 1875, les *Publications de l'École des langues orientales vivantes*, dont le premier tome parut en 1876.

Tant d'efforts, d'habileté et de ténacité devaient être couronnés de succès. A la mort de Charles Schefer, en 1898, les fonds de la Bibliothèque de l'École étaient devenus de véritables instruments de travail, riches de 50 000 ouvrages. L'École, organisme vivant, entretenait des relations avec toutes les grandes sociétés et institutions orientales de l'étranger qui envoyaient leurs publications à la Bibliothèque. Les grands enseignements étaient pourvus des livres essentiels, les fonds arabe, persan, turc, chinois et japonais constitués, auxquels s'ajoutaient des raretés bibliographiques et une collection de manuscrits. C'est à juste titre que le successeur de Schefer, Barbier de Meynard, lui rendant hommage, déclarait le 21 avril 1898 « Cette collection de livres orientaux unique au monde et accessible à tous les savants ne pouvait être créée que par un bibliophile émérite, doublé d'un érudit, et a en outre l'avantage de n'avoir rien coûté ou presque rien à l'État. Enrichie principalement par les largesses des gouvernements étrangers, par les échanges internationaux et les heureux hasards des ventes publiques, elle est l'œuvre de notre regretté président et son nom devrait y être inscrit en lettres d'or ». L'autre artisan de ce remarquable développement, le secrétaire-bibliothécaire Auguste Carrière, avait été nommé à la chaire d'arménien de l'École et remplacé le 1^{er} décembre

1884 par E. Lambrecht. Celui-ci venait du Ministère de l'Instruction publique où il était rédacteur : c'était un arabisant. Grand travailleur qui allait seconder efficacement Schefer, il accomplit un labeur immense à la Bibliothèque. Il catalogua d'abord un gros arriéré d'ouvrages, remplissant lui-même plus de sept des registres d'entrées inaugurés par Carrière, termina l'ancien catalogue méthodique et assumait en 1886 la charge du déménagement des collections pendant une première période de reconstruction. Il consacra également un temps considérable aux achats d'ouvrages, suivant pour cela les ventes d'antiquaires. Enfin il est l'auteur du seul catalogue imprimé de la Bibliothèque, celui des livres arabes qu'il publia en 1897. Dans ce très remarquable inventaire, il répertorie en les classant par grandes séries méthodiques les 3 196 ouvrages relatifs au monde arabe conservés alors par la Bibliothèque. On y trouve ceux imprimés en Europe depuis le fameux livre d'heures de Fano (1514) jusqu'aux publications de la fin du XIX^e siècle. Y figure également une collection presque complète des textes imprimés à Constantinople, à Bagdad, à la Mecque, en Égypte, en Syrie, au Maroc, en Algérie, en Tunisie et dans les Indes orientales. Les titres sont donnés en caractères latins et arabes et, chose remarquable pour l'époque, un triple index facilite la consultation du volume.

Lambrecht mourut peu de mois après Schefer. Avec eux s'achève la première période de grande extension de la Bibliothèque, qui connut dès lors quelques années difficiles, marquées par une réduction des crédits et des publications. L'arrivée de Paul Boyer, titulaire auparavant de la chaire de russe, nommé administrateur de l'École le 9 mai 1908, donna un nouveau départ à l'établissement. Cela se traduisit d'abord par une augmentation des crédits. Le rythme des acquisitions s'accrut sensiblement et deux dons importants vinrent s'y ajouter : le don Stchoukine, plus de 2 500 ouvrages historiques et d'histoire littéraire russe remarquablement choisis et reliés, et le don H. Derembourg, 1 500 volumes que ce savant professeur d'arabe littéral avait légués à l'École. La guerre de 1914 vint pendant quatre ans suspendre cet élan. Il ne resta, pour s'occuper de la Bibliothèque, qu'un archiviste-paléographe stagiaire et le vieux gardien de l'établissement qui, à partir de février 1918, se retrouva seul pendant plusieurs mois. C'est alors que l'École des Chartes envoya comme stagiaire une jeune élève de première année qui allait y faire toute sa carrière, Madame C. Meuvret. A partir de 1920, l'impulsion donnée par Paul Boyer reprenait, et une seconde période d'extension marquée par de nombreuses réalisations s'ouvrait pour les langues orientales où on allait acheter et aménager des locaux, constituer des fonds nouveaux et moderniser la Bibliothèque. L'achat et l'aménagement de ces locaux constituaient le problème le plus urgent. En 1924, l'École des langues orientales et la Société asiatique acquéraient en commun l'immeuble situé au 4 de la rue de Lille, récupérant lentement les appartements occupés par des locataires et les aménageant peu à peu. Les collections extrême-orientales y furent installées ainsi que certains services de la Société asiatique, la section historique du Maroc et l'Institut byzantin. Entre 1933 et 1935 la vieille

aile en torchis où la Bibliothèque avait été installée primitivement et qui, vétuste, demeurait seule de l'ancien hôtel du Génie maritime, fut reconstruite. La Bibliothèque se trouva ainsi dotée de magasins de livres et d'une salle de lecture qui n'existaient pas auparavant. A ces nouveaux locaux répondaient des fonds nouveaux, les fonds slaves, qui correspondaient aux chaires de polonais, serbo-croate, hongrois, langues finno-ougriennes et bulgares, créées entre 1924 et 1933 par Paul Boyer. Il avait fallu les pourvoir en livres. Ce fut fait remarquablement grâce à la collaboration des gouvernements étrangers et des titulaires des chaires. Quant aux fonds anciens, ils étaient entretenus aussi bien que possible, le fonds iranien par exemple étant rénové en 1932 à l'occasion de la mission du professeur de persan Henri Massé. Mais il a toujours été très difficile d'acheter des livres en Orient et le retard pris fut parfois considérable. En même temps qu'elle s'accroissait, la Bibliothèque se modernisait permettant ainsi une meilleure mise en valeur des collections. Le catalogue-auteurs fut révisé pour les langues en caractères non latins, les fiches étant désormais rédigées dans la langue et les caractères de la page de titre. Le catalogue méthodique fut refondu, le catalogue des périodiques refait, et l'inventaire topographique remis à jour. Enfin, dans les magasins on revint à la conception du classement des fonds par langues préconisée par Carrière. Le mérite de cette œuvre importante doit être attribué en grande partie à Mme Meuvret qui, durant trente ans, y consacra tous ses soins et dirigea l'établissement de 1923 à 1948. En 1945 celui-ci, qui dépendait auparavant de l'École, fut rattaché à la Direction des bibliothèques et de la lecture publique. De 1948 à 1968, il continua à se développer, bénéficiant de la période de prospérité qui marqua l'après-guerre. Les achats d'ouvrages et de périodiques furent poussés de manière à rattraper, autant qu'il était possible, le très net ralentissement des acquisitions pendant la guerre de 1939-1945, particulièrement ressenti dans une bibliothèque qui achète surtout à l'étranger. Pour faire face à cette augmentation des collections, le personnel fut considérablement accru. En 1948, il comptait sept personnes :

- un bibliothécaire en chef, poste créé en 1946 ;
- un bibliothécaire, poste créé en 1923 ;
- trois aides de bibliothèque, postes créés en 1932, 1946 et 1947 ;
- un garçon de bureau faisant partie de l'ancien personnel de l'École et prêté par elle.

En 1968, il en comptait vingt-sept. Une structure administrative plus poussée était de ce fait devenue nécessaire et avait été mise en place. Pour continuer l'effort de modernisation, l'ancien catalogue méthodique sur registres avait été remplacé en 1965 par un fichier systématique. Dans les magasins, le classement des ouvrages par fonds se poursuivait, les livres japonais, chinois, arabes, etc. formant autant de bibliothèques spéciales.

Petit à petit apparurent de graves difficultés qui amenèrent la fin de la seconde période d'extension. Elles provinrent d'abord des locaux. Ceux-ci avaient

été notablement agrandis, mais avant la seconde guerre mondiale : d'abord en 1924, ensuite entre 1933 et 1935. Depuis, les acquisitions d'ouvrages s'étaient multipliées et les magasins approchaient de la saturation. En 1972, la partie du 4 rue de Lille que n'occupait pas encore la Bibliothèque avait pu être récupérée, les services de la Société asiatique, la section historique du Maroc et l'Institut byzantin ayant quitté les lieux. Un déménagement partiel des collections y avait été fait et l'espace ainsi libéré utilisé au maximum grâce à l'installation de rayonnages denses. Il avait été également possible d'obtenir l'attribution de deux cents mètres linéaires de rayonnages à la Bibliothèque de Nanterre pour entreposer les collections peu demandées. Mais ce n'étaient là que des solutions d'attente et il devenait indispensable de trouver de nouveaux locaux. A ce souci s'ajoutait pour Mlle Yvonne Labbé, qui avait succédé à Mme Meuvret, celui des annexes, charge nouvelle pour la Bibliothèque, qui pesait sur elle depuis 1970 et dérivait d'un profond changement de l'Institut. En application des décisions prises en 1968 par la Commission de réforme de celui-ci, des enseignements avaient quitté la rue de Lille, les langues d'Extrême-Orient (chinois, coréen, japonais, hindi, tamoul, etc.) trouvant place dans les locaux universitaires de Dauphine-Paris IX et les langues slaves, ainsi que l'hébreu dans ceux de Clichy-Paris III. Très naturellement, l'École avait demandé la création d'annexes à la Direction des bibliothèques. Mlle Labbé, pour les mettre en place, avait dû prélever le personnel sur celui de la Centrale. Il lui fallait aussi faire vivre ces deux annexes sur les crédits de fonctionnement, une fois épuisée une première somme de cent mille francs allouée pour l'achat des usuels de base. Aussi, le 22 septembre 1972, elle indiquait dans un rapport qu'elle supportait là « une charge très lourde qui a considérablement diminué le potentiel des propres achats de la Bibliothèque de la rue de Lille ».

Entre ce rapport de 1972 et le départ de Mlle Y. Labbé, la situation s'aggrava lentement. L'Institut, conscient des difficultés qu'amenait la dispersion des enseignements, cherchait à s'installer dans de nouveaux locaux où la bibliothèque aurait trouvé, elle aussi, plus de place. Diverses solutions (Marne-la-Vallée, La Villette, etc.) furent étudiées par Mlle Marie-Renée Morin, qui avait remplacé Mlle Labbé, mais sans aboutir. Elles présentaient toutes d'ailleurs l'inconvénient majeur d'éloigner l'établissement de Paris. L'état des magasins continua à se dégrader à tel point qu'il fallut délester rapidement quelques rayonnages, le plancher donnant des signes de fléchissement. Une tentative d'utilisation de la cave dut être arrêtée sans délai, les livres qui y avaient été mis commençant à se couvrir de moisissure, ce qui entraîna une désinfection. A ces problèmes matériels s'ajoutaient des préoccupations administratives liées à la proche mise en place des nouvelles bibliothèques interuniversitaires dont faisait partie celle des langues orientales. Ce changement imminent et important du statut, le poids très lourd des annexes et les difficultés sans cesse grandissantes à propos des locaux, tout faisait prévoir la nécessité d'une véritable mutation de l'établissement. Lorsqu'en

octobre 1978 j'ai reçu la charge de sa direction, pour près de 500 000 ouvrages, il restait très peu de possibilités d'extension : or une bibliothèque, organisme vivant, doit s'accroître pour rester efficace. En raison du manque de place, les livres étaient mal rangés et les collections parfois dispersées, les volumes ayant été casés au mieux des espaces disponibles. Enfin, la sécurité elle-même n'était plus respectée car certains planchers et l'escalier étaient à la limite de la rupture. Il ne restait qu'une solution : la reconstruction.

*
**

RECONSTRUCTION

C'était là une décision importante. Mais le long passé historique de la Bibliothèque, l'importance de ses collections qui, dans un domaine spécifique, la mettent au rang des plus riches, justifiaient cette décision et ne laissaient pas place à l'hésitation. Il fallait, pour rendre cette reconstruction possible, réunir trois conditions préalables : un important financement, un plan de l'architecte dégagant un gain de place substantiel, enfin un local vaste et sûr où entreposer les livres pendant de nombreux mois. Grâce à l'action du Service des bibliothèques, les crédits nécessaires à la reconstruction de l'immeuble du 4 rue de Lille purent être dégagés en 1979. L'architecte, M. Constantin de Gortchakoff, put utiliser, pour créer de l'espace, une circonstance favorable : la hauteur des plafonds de l'ancien bâtiment. Il démultiplia sur ses plans les niveaux primitifs par

des planchers intercalaires intégrés dans une structure auto-portante, remplaçant de la sorte les quatre étages par huit nouveaux étages et dégageant ainsi les surfaces dont on avait un besoin impératif. Avant de commencer la reconstruction, il fallait encore trouver un emplacement de stockage car il n'était pas possible de réaliser ces très importants travaux sans déménager la plus grande partie des collections. Le local recherché devait être vaste et sûr, étant donné le nombre des ouvrages et leur fréquente rareté. Il devait aussi présenter des garanties thermiques et hygrométriques mettant les livres à l'abri du froid et de l'humidité et enfin ne pas être d'une location trop coûteuse. Les Présidents M. Dry et M. Durand voulurent bien m'accorder l'autorisation d'utiliser, pour ce stockage, un local situé sur le campus de Jussieu-Paris VI qui offrait toutes les particularités requises. Avec une grande bienveillance, ils ne demandèrent aucune contrepartie financière pour ce prêt. Les travaux, placés sous l'autorité du Service constructeur des Académies de la Région Ile-de-France, pouvaient être entrepris.

Ils commencèrent en octobre 1979, après le déménagement de 430 000 volumes emportés au campus où ils furent entreposés dans 14 000 caisses, posées sur des palettes de bois afin d'éviter tout contact direct avec le sol. Pendant les deux années que durèrent les travaux, des visites de contrôle eurent lieu régulièrement à Jussieu où les conditions de sécurité furent toujours excellentes. Pendant tout ce temps également, la Bibliothèque resta ouverte sans aucune interruption, mettant à la disposition du public les fichiers, une petite salle de lecture et 60 000 ouvrages, sélectionnés d'après les listes établies à cet effet par les professeurs et chercheurs.

Le personnel avait été installé dans des box provisoires aux 1^{er} et 2^e étages du 2 rue de Lille. En juin 1981 la reconstruction était pratiquement terminée. La remise en place des ouvrages allait débiter. Cette opération était essentielle car elle devait conditionner la vie de la Bibliothèque pendant de nombreuses années. Il convenait de tirer un parti maximum des nouveaux locaux en aménageant un classement rationnel des magasins destiné à y faciliter le travail. Il fallait aussi prévoir autant que possible les accroissements des collections, et enfin, utiliser cette occasion de remembrer celles qui avaient été dispersées auparavant, faute de place pour un véritable rangement. C'est avec le plus grand soin que l'emballage avait été effectué en 1979. Dans les caisses destinées à Jussieu les ouvrages avaient été reclassés, les séries rétablies si nécessaire, et des repères de couleur avaient identifié les caisses elles-mêmes. Ce stockage attentif permettait d'espérer que la réinstallation se ferait sans trop de difficulté à condition d'être précédée d'une mise en place sur papier rigoureuse, réalisée en établissant des plans-maquettes précis donnant, étage par étage, les emplacements des fonds et leurs surfaces d'extension réciproques. Quatre critères préalablement déterminés guidèrent ce travail : la fréquence de consultation, l'importance des acquisitions, le regroupement autant que possible des séries culturellement proches (cas de l'arabe, de l'hébreu, du turc et du persan par exemple, qui forment le secteur Proche-Orient), enfin le poids des ouvrages, pour les périodiques reliés particulièrement lourds. Il fallait également, pour établir ces plans, connaître les métrages linéaires des différents fonds de langues. Les registres d'acquisitions permettaient de les déterminer avec une bonne approximation en fournissant le nombre de volumes possédés pour

chaque langue et par conséquent le métrage, trente volumes équivalant à environ un mètre, moyenne bibliothéconomique connue. L'ancien fonds avait pu être mesuré avant le déménagement. Les surfaces d'extension furent déterminées par extrapolation à partir des années antérieures. Les maquettes précises ainsi établies permirent de constituer dans les magasins de grandes aires linguistiques et géographiques, occupant chacune un étage. Grâce au reclassement préalable dans les caisses et à la précision des plans, la remise en place s'est faite assez facilement. Elle a duré environ trois mois : commencée début juillet, elle s'est achevée courant septembre. Les ouvrages entrés à la Bibliothèque durant les travaux — car les acquisitions avaient gardé leur rythme normal pendant tout ce temps — ont trouvé place dans leurs séries respectives. Les fonds par langues forment dans les magasins autant de bibliothèques spéciales, cohérentes, nettement séparées les unes des autres et disposant chacune d'environ dix ans de possibilité d'extension pour les monographies, de sept pour les périodiques, ce qui représente à l'heure actuelle, au cœur de Paris, un important investissement pour l'avenir de la Bibliothèque.

L'installation des bureaux, autrefois dispersés dans l'ancien immeuble et qui ont été regroupés au second étage, a été réalisée fin septembre. Il restait à équiper les locaux destinés au public le plus rapidement possible afin de faire coïncider la réouverture de la Bibliothèque, fermée pendant les vacances, avec la rentrée universitaire. Cet équipement devait porter essentiellement sur les fichiers et les usuels. L'architecte avait consacré la totalité du premier étage aux salles de lecture : quatre en tout, et avait installé dans la première, face à l'entrée, la banque

de prêt. De manière à réaliser un secteur « documentation-prêt » les fichiers y furent placés eux aussi, groupés par séries : le fichier alphabétique général, le fichier méthodique sur calepins noirs, le fichier systématique qui lui fait suite à partir de 1965 et les fichiers particuliers aux langues en caractères non latins. Avant leur mise en place, une maquette fut d'abord préparée afin d'étudier les implantations permettant une consultation des fichiers simple, claire et aisée. Cette maquette servit également à déterminer la meilleure utilisation possible des surfaces disponibles dans les trois autres salles et à préparer l'installation des usuels. Plusieurs réunions de concertation permirent de définir pour ceux-ci le mode de classement le plus valable. A la fin du mois d'octobre, tout était achevé : les trois salles de lecture étaient équipées de quatre mille usuels, classés par grandes aires linguistiques réparties d'Est en Ouest : langues de l'Asie du Sud-Est, japonais, chinois, tibétain, langues de l'Inde, iranien, turc, arabe, hébreu, langues slaves, etc. A l'intérieur de chaque aire se retrouve un classement méthodique qui, avec quelques variantes, suit partout le même schéma : ouvrages de référence, linguistique, littérature, histoire, géographie, sociologie. Enfin, deux fichiers d'usuels ont été mis à disposition des usagers, le premier à classement alphabétique d'auteurs ou de titres, le second à classement méthodique. Conformément aux prévisions, la Bibliothèque, rénover, a rouvert ses portes le lundi 2 novembre 1981, en même temps que se faisait la rentrée universitaire. Les travaux, commencés en octobre 1979, avaient duré deux ans, délai extrêmement court et les lecteurs, qui pouvaient enfin disposer des collections, affluèrent. L'inauguration officielle eut lieu le vendredi 18 décembre en présence de M. le Directeur du Service des bibliothèques, de M. le Président de Paris III, d'éminentes personnalités et d'une nombreuse assistance. L'établissement qui venait de faire l'objet de ce profond changement matériel en avait connu simultanément un autre, aussi important sur le plan administratif. Le décret du 16 novembre 1978 en avait fait une bibliothèque interuniversitaire, service commun entre les universités de Paris III, Paris VII et Paris VIII.

*
**

SITUATION ACTUELLE

Ainsi pourvu d'un nouveau statut, de locaux agrandis et fonctionnels, l'établissement terminait heureusement une difficile mutation. Héritier de l'ancienne École des jeunes de langues, créé lui-même par Charles Schefer en 1869, ayant ensuite connu deux phases d'important développement puis de graves difficultés, comment se présente-t-il en 1982 ? Il peut être intéressant d'examiner quels sont maintenant ses locaux, ses collections, son public et les autres particularités qui lui sont propres.

Les locaux sont toujours situés aux 2 et 4 rue de Lille. L'entrée se trouve désormais au 4, mais c'est

là l'unique changement qu'aient enregistré les lecteurs qui avaient redouté un départ. Car lorsqu'entre 1975 et 1978 des projets de transplantation de l'Institut et de la Bibliothèque à Marne-la-Vallée ou La Villette avaient été étudiés, l'émotion avait été vive parmi les professeurs, étudiants et chercheurs. Une pétition groupant des centaines de signatures s'était opposée à ces projets, faisant valoir qu'il était impossible d'abandonner un emplacement aussi proche des Universités et des centres de documentation, sans gêner considérablement les travaux de recherche. Le vœu des lecteurs a pu être satisfait : la Bibliothèque n'a pas quitté la rue de Lille, est restée au cœur de Paris et a été agrandie sur place. Les différents services s'y répartissent de la façon suivante :

- rez-de-chaussée : magasins de livres ;
- 1^{er} étage : salles de lecture ;
- 2^e étage : bureaux du personnel ;
- 3^e-8^e étages : magasins de livres.

Les magasins du 4, dont la surface a été augmentée d'environ 40 % par les travaux, sont pourvus d'une structure auto-portante et équipés de tablettes métalliques à crémaillère en sept hauteurs. Chaque étage dispose du téléphone et est fermé par une porte palière coupe-feu. Au rez-de-chaussée, une salle de réunion faisant office de réfectoire et un jardin intérieur ont été aménagés. L'immeuble est, dans sa totalité, desservi par un ascenseur et un escalier. Au 2 rue de Lille, la Bibliothèque n'occupe qu'une petite partie du bâtiment : les premier, second et quatrième étages d'une des ailes, tout le reste étant le siège de l'Institut. Ce local n'a pas été touché par les travaux, car il était en bon état grâce à la reconstruction réalisée entre 1933 et 1935. Il est affecté au rangement des périodiques, et est équipé lui aussi de rayonnages métalliques et desservi par un escalier et un ascenseur.

Les fonds rangés dans les magasins sont importants : fin 1979 les statistiques faisaient apparaître le chiffre de 494 970 volumes, périodiques inclus. Ces fonds sont spécialisés et par là même d'intérêt national. La Bibliothèque de l'École des langues orientales est en effet thématique. Les circonstances mêmes qui ont présidé à sa création font que ses collections sont liées aux enseignements de l'Institut. Elles couvrent un domaine à la fois précis et déterminé, dont elles ne s'écartent pas et dans lequel elles sont très riches : la linguistique, la littérature et la civilisation — histoire, géographie et sociologie — concernant l'orientalisme au sens large. Par orientalisme on entend aussi bien les livres consacrés aux études orientales que ceux rédigés dans des langues orientales, principalement celles du Proche et Moyen-Orient (arabe, hébreu, persan et turc), celles relevant de la civilisation indienne (hindi, urdu, tamoul), celles de l'Extrême-Orient (chinois, coréen, japonais et langues de l'Asie du Sud-Est), le grec et enfin le russe. A ces groupes, l'Afrique noire a été rattachée après la première guerre mondiale. Les ouvrages qui entrent dans la Bibliothèque sont systématiquement choisis dans ces disciplines et cette spécialisation est à l'origine de sa richesse exceptionnelle dans le secteur qui lui est propre. Les livres y arrivent

traditionnellement par don, achat ou échange, mais on doit noter l'importance des legs dont elle a toujours bénéficié, legs qui lui sont faits souvent par d'anciens enseignants. Ce fut le cas des ouvrages de Brunet de Presle, d'une grande rareté, qui ont contribué à enrichir l'établissement alors que celui-ci, créé peu auparavant par Schefer, était encore extrêmement modeste. Ce fut le cas également pour une partie du fonds slave, due à l'initiative de Paul Boyer et à la libéralité d'Antoine Scheikevitch et d'Ivan Stchoukine, répétiteurs de russe à l'École des langues orientales qui, tous deux, se dépouillèrent en sa faveur d'une partie de leurs bibliothèques personnelles. Cette générosité des enseignants ou de leur famille continue et tout récemment encore, Madame G. Basset a offert aux Langues orientales la bibliothèque de son mari, l'éminent professeur de berbère André Basset, documentation unique pour ce domaine linguistique.

Les 494 970 volumes qui constituent les collections de l'établissement sont répartis dans les magasins en trois séries différentes, d'une part les périodiques, d'autre part les monographies divisées en fonds par langues et ancien fonds. Ce dernier représente la richesse essentielle de la Bibliothèque, environ trente mille livres qui y sont entrés depuis sa création jusqu'à la première guerre mondiale. Ils sont rangés par ordre d'arrivée, sans distinction de format ni de langue, en sorte qu'un traité arabe in-folio peut voisiner avec un in-octavo chinois. Là sont venus s'engranger les précieux dons Brunet de Presle, Jeunes de langues, etc. Les ouvrages les plus anciens remontent au XVI^e siècle et on remarque en particulier pour cette période, un important ensemble de traductions des livres arabes d'Avicenne et d'Averroès, parmi lesquels le *Collectaneorum de re medica Averrhoi philosophi*, imprimé à Lyon, chez Sébastien Gryphe en 1537. Nombreuses sont les collections des XVII^e et XVIII^e siècles. Parmi celles du XIX^e siècle figurent les incunables arabes d'une grande rareté appartenant aux publications de Boulāq données par le Khedive, grâce à Charles Schefer. Compte tenu de ces éléments, l'ancien fonds de la Bibliothèque apporte à l'orientalisme une contribution que la Bibliothèque nationale seule dépasse. Les « fonds par langues » en prennent le relais à partir de 1925 environ. Les ouvrages y sont classés par langue et par format — trois ou quatre formats retenus à l'intérieur des séries linguistiques — avec classement par ordre chronologique d'arrivée dans une même cote. Cette partie moderne est particulièrement riche pour l'arabe (50 000 volumes), le chinois (35 000 volumes), le japonais (40 000 volumes), le russe (125 000 volumes). Et dans un domaine géographique plus limité, le fonds coréen qui comprend quelques *unica* entrés avec la collection de Collin de Plancy, chargé d'affaires de la France en Corée, est l'un des premiers d'Europe. Les livres qui ne relèvent d'aucune langue particulière forment les Généralités (GEN). C'est pour ces fonds par langues qu'il a fallu calculer, aussi bien que possible, les prévisions d'extension. Le même calcul a été nécessaire pour la troisième et dernière série d'ouvrages de la Bibliothèque, les « Périodiques ». Il s'agit en réalité aussi bien des collections que des périodiques à

proprement parler : c'est là un usage suivi depuis toujours aux Langues orientales. Il y a environ quatre vingt cinq mille volumes qui correspondent à l'acception classique du terme « Périodiques », se répartissant en 7 370 titres. Certains sont très précieux, par exemple les périodiques chinois de la période impériale, difficilement trouvables ailleurs. Il existe, pour ce fonds un fichier mais malheureusement pas d'inventaire imprimé. La participation de la Bibliothèque au *Catalogue collectif national des publications en série* de la Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique permettra de résoudre bientôt ce problème. Les collections, qui portent elles aussi la cote PER, comptent à peu de choses près le même nombre de volumes que les périodiques. Comme ces derniers, elles ne sont répertoriées que dans un fichier. Leur fréquente rareté rend ce fait d'autant plus regrettable. Aux imprimés viennent s'ajouter les manuscrits. La Bibliothèque en possède un millier répartis de la façon suivante : 640 manuscrits arabes, 173 turcs, 120 persans, 50 hébreux et une dizaine de liasses chinoises. Enfin elle conserve des xylographes chinois, coréens, japonais et tibétains. Ces derniers sont des *mantras* (invocations bouddhiques) imprimés sur d'étroites bandes de soie jaune. Les xylographes coréens, textes littéraires ou sacrés, sont décrits notamment dans la *Bibliographie coréenne* de Maurice Courant.

Manuscrits et xylographes, fonds par langues, fonds ancien et périodiques, telles sont donc les ressources que la Bibliothèque de l'École des langues orientales met à la disposition de ses lecteurs. Pour aider ceux-ci dans leurs recherches, traiter et accroître les collections, administrer l'établissement, cinquante personnes y travaillent maintenant, neuf dans les annexes, les autres au siège central de la rue de Lille. La progression enregistrée depuis 1968 correspond à l'extrême développement des enseignements de langues orientales, qui a amené à engager des spécialistes. Trois des cinq conservateurs sont des linguistes et s'occupent des fonds les plus importants : l'arabe, le chinois et le russe. Une équipe de bibliothécaires contractuels gère les riches fonds japonais, indiens et persans. Enfin huit « vacataires de langues » à temps partiel sont chargés des séries relativement peu représentées : birman, coréen, hébreu, hongrois, sanscrit, thaï, tibétain et vietnamien. Ce recrutement particulier reflète la primauté linguistique qui caractérise l'établissement.

Cette primauté se retrouve pour les acquisitions, faites exclusivement dans les domaines qui lui sont propres. Il faut noter que dans beaucoup de régions (Corée, Inde, Thaïlande, etc.) les éditions sont de faible tirage, vite épuisées et impossibles à acquérir par la suite. La même situation inquiétante se produit en Afrique, pays pour lequel la Bibliothèque possède des collections qui faisaient d'elle un lieu de recours. Faute de renouvellement régulier, cette documentation tend à devenir désuète et inadaptée. D'après les statistiques, en 1980, les fonds se sont enrichis de 8 723 monographies, représentant 10 608 volumes, sur lesquels 7 042 étaient d'origine étrangère. C'est dire que, par

manque de ressources, la Bibliothèque accumule dans des secteurs linguistiques essentiels des retards à rattraper d'urgence.

Elle est largement ouverte à un public de professeurs, de chercheurs et d'étudiants : de neuf heures à dix-neuf heures tous les jours non fériés du lundi au vendredi et le samedi de quatorze à dix-huit heures. Elle est en principe réservée aux élèves et professeurs de l'Institut et des trois universités co-contractantes, mais elle accueille, pour la lecture sur place, toute personne justifiant d'une recherche. Le prêt à domicile est important et consenti pour une durée de quinze jours. Les ouvrages anciens en sont exclus par le règlement. La spécificité des fonds les fait rechercher également par le prêt interbibliothèque. Cette spécificité fait qu'on rencontre, rue de Lille, un public souvent assez différent de celui des autres établissements, parmi lequel beaucoup d'étrangers inscrits à Paris VII, Paris VIII et à l'Institut des langues orientales. L'évolution de ce dernier a beaucoup influencé la Bibliothèque. Le nombre des enseignements s'y est considérablement accru depuis la seconde guerre mondiale : il était d'une quarantaine en 1945. Il est d'une soixantaine en 1982, en totalisant ce qu'il est convenu d'appeler « les grandes langues », les langues dites « secondaires » et celles qui, sans bénéficier d'un professeur titulaire, figurent cependant au programme. Dans chacun des enseignements, le chiffre des inscrits a également beaucoup augmenté. Pour cette même période de temps il est — de 1945 à 1982 — passé de 86 à 1 054 pour l'arabe ; de 46 à 1 839 pour le chinois ; de 28 à 1 282 pour le japonais et de 97 à 1 354 pour le russe. Ces chiffres sont éloquents. Enfin, les universités co-contractantes ont enregistré, elles aussi, une énorme inflation des étudiants en langues orientales. Il ne faut donc pas s'étonner que la Bibliothèque connaisse parallèlement un grand afflux de lecteurs étrangers, dont beaucoup d'origine proche-orientale attirés par la richesse des fonds qu'elle possède en ces langues. A tous, elle s'efforce de fournir une documentation importante, bien à jour, et est fréquemment sollicitée pour des achats d'ouvrages ou des abonnements de revues. Actuellement, elle vient de recevoir une demande de collaboration pour créer en son sein un secteur nigérian mettant à la disposition des spécialistes livres et périodiques. Il est inutile de souligner à quel point de telles initiatives sont désirables. L'actualisation des crédits permettrait de résoudre ces problèmes et également de mieux pourvoir les annexes de Clichy et Dauphine, qui jouent un rôle actif auprès du public étudiant.

Ces annexes ont été créées entre 1968 et 1970 et conçues comme de simples bibliothèques d'usuels, en accès libre à Dauphine, consultés sur fiches à Clichy. Leurs fonds sont en relation avec les enseignements dispensés par l'Institut dans ces locaux universitaires : Dauphine abrite les langues de l'Inde et d'Extrême-Orient, Clichy les langues slaves et l'hébreu. Dans l'une comme dans l'autre, les livres peuvent être empruntés à domicile, mais ne correspondent qu'aux premières années du cycle universitaire. Les ouvrages de recherche sont toujours ache-

tés uniquement par la rue de Lille, dont le budget supporte entièrement celui des annexes. En 1972 déjà, Mlle Labbé constatait le poids que cela représentait et celui-ci n'a fait que croître. Neuf personnes travaillent à Clichy et Dauphine : chiffre considérable mais qui correspond à une importante activité auprès des étudiants. Les annexes, libéralement ouvertes, sont très fréquentées et, si elles représentent une lourde charge, elles assurent une part non négligeable du service public. Ainsi la Bibliothèque peut-elle jouer son double rôle d'établissement d'étude et de recherche. Pour le remplir plus efficacement, elle doit maintenant aborder une étape nouvelle et faire mieux connaître ses richesses en les exploitant plus que par le passé.

**

PROBLÈMES ET PROJETS

Cette politique d'actualisation doit avoir trois objectifs principaux : rechercher une meilleure préservation des fonds, s'appliquer à leur mise en valeur et entreprendre l'informatisation de la Bibliothèque. Il sera nécessaire en outre d'apporter quelques derniers aménagements au 4 rue de Lille (ventilation des salles de lecture, assainissement et installation du sous-sol par exemple). Mais l'essentiel des projets concerne la sauvegarde et l'exploitation des collections. Ils diffèrent suivant qu'il s'agit des fonds modernes par langues ou de l'ancien fonds. Pour ce dernier se posent plusieurs questions urgentes : la constitution d'une réserve, la restauration et le catalogage des ouvrages, leur microfichage :

— Il n'existe pas actuellement de réserve. Les ouvrages les plus précieux sont mêlés aux autres sur les rayons, avec tous les risques que cela comporte. Cette création est indispensable et vient d'être rendue possible par la présence d'un local muni d'une porte de sécurité. Mais des crédits d'équipement seront nécessaires.

— La restauration des ouvrages est peut-être ce qu'il y a de plus pressant. Lors de la remise en place des collections, un récolement de l'ancien fonds a été commencé et les livres les plus touchés ont été mis à part. Il y en a environ six à sept mille qui s'abîment irrémédiablement et qui, dans le secteur privé, sont très recherchés. Il faut aussi poursuivre le récolement, indispensable pour ces séries.

— Il est également nécessaire de reprendre le catalogage alphabétique, souvent erroné ou tronqué. Quant au catalogage matières sur calepins noirs, il est rudimentaire, ce qui stérilise en grande partie ces richesses.

— Enfin, il faudrait réaliser un microfichage systématique de l'ancien fonds. Il est très inquiétant de songer que des livres rares comme l'édition d'Averroès par Sébastien Gryphe, ou les incunables arabes de Boulāq sont exposés à disparaître. Cela permettrait également de freiner la dégradation des volumes par la communication d'une microfiche à la place de l'original. L'enquête récemment menée par la

Commission du patrimoine pour les livres antérieurs à 1810 a permis d'établir un relevé des besoins les plus criants. Certaines dispositions, celles en particulier qui concernent la restauration des ouvrages, seraient de véritables mesures de salut public. Elles sont coûteuses mais indispensables pour préserver des fonds précieux, particulièrement rares du fait de leur spécificité.

Les projets relatifs au fonds ancien sont, dans un premier temps, orientés plutôt vers sa conservation. Ceux qui se rapportent aux fonds modernes par langues recherchent leur meilleure exploitation. Ils concernent le fichier alphabétique général d'une part, les périodiques et collections d'autre part. Ceux-ci sont, aux Langues orientales, confondus sous la même cote : PER. Il existe pour les uns et les autres des fichiers, mais pas d'inventaire imprimé, ce qui est extrêmement regrettable. Les périodiques sont nombreux — 7 370 titres dont 1 910 vivants —, souvent rares et il a été possible d'éviter jusqu'à présent les suppressions d'abonnements. L'absence d'inventaire imprimé fait qu'ils sont parfois ignorés et diminue beaucoup leur valeur. Grâce à l'action de la Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique, cette lacune va être comblée prochainement. La DBMIST a en effet pu fusionner les différents systèmes de catalogues collectifs automatisés de périodiques (AGAPE¹, CPI et IPPEC) qui s'étaient jusqu'ici développés parallèlement. Le *Catalogue collectif national des publications en série* qui résulte de cette harmonisation doit être ouvert avant la fin de 1982 et aura la forme d'une base de données catalographiques. La participation de la Bibliothèque, seule à posséder certaines revues, y est acquise. La préparation des bordereaux de catalogage commencera dans le cours du dernier trimestre de l'année. L'automatisation du *Catalogue collectif* permettra la sortie de l'inventaire imprimé qui fait jusqu'ici défaut à l'établissement aussi bien que de listes par langues, disciplines, pays, etc. Ce travail comprendra également les collections car il est fait pour l'intégralité des publications en séries. Celles-ci commenceront donc dès 1983 à être gérées plus facilement (la mise à jour des données ne posant pas de problème) et mieux connues. L'implantation d'un terminal va permettre également à la Bibliothèque de pratiquer la recherche documentaire automatisée.

Un effort similaire d'actualisation devra être entrepris pour le catalogue alphabétique général qui est défectueux et en très mauvais état. Il répertorie théoriquement les ouvrages présents dans la Bibliothèque, mais en réalité, n'a de général que le nom. Outre de grandes divergences dans les techniques de catalogage suivant les époques, il a été amputé de certaines fiches en caractères latins, mais les critères de sélection ont été déterminés de façon arbitraire. Le cas est particulièrement marqué pour l'arabe car les fiches des ouvrages relatifs au monde arabe ont

été retirées et forment une série particulière. En sorte que des œuvres de grands arabisants peuvent ne pas figurer au catalogue général, mais seulement dans un répertoire annexe, trompant le chercheur. Une refonte des fichiers devra être envisagée de façon à faire cesser l'actuelle parcellisation et à intégrer les normes internationales ISBD. Cette mise à jour du fichier auteurs actuellement mutilé et la participation au *Catalogue collectif national* représentent des étapes importantes de la modernisation de l'établissement. On commencera de la sorte à appliquer le système informatisé de bibliothèque prévu par la DBMIST qui « inclut l'ensemble des tâches de gestion bibliothéconomique des fonds documentaires ».

Parallèlement à cette intégration, il est nécessaire de mieux mettre en valeur les collections manuscrites ou imprimées anciennes ou spécifiques, insuffisamment répertoriées en publiant des inventaires scientifiques. Elles sont souvent ignorées des chercheurs qui ne sont pas sur place et les descriptions qu'en donnent les catalogues alphabétiques et matières sont totalement insuffisantes. Pour les imprimés, le travail a été commencé par le « secrétaire-bibliothécaire » E. Lambrecht qui a fait, en 1897, paraître un très remarquable *Catalogue* des ouvrages arabes ou sur le monde arabe possédés alors. Cet effort a été repris récemment : un inventaire du fonds imprimé arabe, excluant les livres occidentaux et les traductions, est en cours. Toujours dans le même domaine et mettant à profit la richesse de la Bibliothèque, un *Thesaurus de la linguistique arabe* a été entrepris. Les collections chinoise, coréenne, iranienne et turque sont également précieuses et des publications les répertoriant rendraient de grands services aux spécialistes. Les manuscrits hébreux ont fait l'objet d'un inventaire, publié en 1977 par M. Samuel Kerner dans le tome 22 du *Bulletin des bibliothèques de France* (n° 7, p. 449-461). Les manuscrits chinois (une dizaine de liasses) ont pu être décrits succinctement dans le *Guide des sources de l'histoire de l'Asie et de l'Océanie dans les archives et les bibliothèques françaises* préparé sous les auspices de l'UNESCO. Le travail pour les manuscrits arabes, persans et turcs, a été commencé et il faudrait le poursuivre rapidement. Enfin les périodiques chinois présents rue de Lille ont pu être inventoriés dans un *Catalogue* qui paraîtra en octobre 1982 et donnera de chacun des 532 titres une double description accompagnée de six index : titres chinois, table bilingue des noms cités, des collectivités en caractères latins, en caractères chinois, table systématique, table géographique. Cet ouvrage a été rédigé suivant les mêmes normes que le *Catalogue des périodiques chinois de la Bibliothèque nationale* de manière à ce que les deux répertoires puissent dans l'avenir être fusionnés et informatisés mettant ainsi à la disposition des sinologues un manuel facilitant au maximum leurs recherches.

Tel est en effet le but poursuivi par la Bibliothèque : aider du mieux possible les orientalistes, étudiants, professeurs et chercheurs dans leurs travaux. Le modeste établissement, fondé par Charles Schefer en 1869, qui allait hériter de l'École des

1. AGAPE = Application de la gestion automatisée aux périodiques. CPI = Catalogue collectif de périodiques informatisé. IPPEC = Inventaire permanent des périodiques étrangers en cours.

jeunes de langues de Colbert, a connu des périodes de grand développement et d'extrême enrichissement. A partir de 1975 une mutation était devenue nécessaire : les locaux menaçaient ruine et les magasins étaient saturés. La reconstruction était le préalable absolu de toute action novatrice : sans elle, il n'y avait aucune possibilité d'avenir. Elle a pu être réalisée dans de bonnes conditions, permettant à la Bibliothèque de reprendre sa croissance. La modernisation des services est maintenant possible. Elle utilisera les techniques de l'informatisation et commencera dans le courant de l'année par le traitement des publications en série. Il serait très souhaitable de la doubler d'une politique de préservation et de mise en valeur des fonds. Ces efforts permettront à la Bibliothèque de l'École des langues orientales d'accomplir sa mission en mettant plus encore au service de l'orientalisme les collections d'une grande richesse et d'intérêt national actuellement réunies dans ce prestigieux établissement.

Marion DEBOUT,
*Directeur de la Bibliothèque
 de l'École des langues orientales.*

BIBLIOGRAPHIE

- BOYER (Paul). — L'École nationale des langues orientales vivantes, la vie universitaire à Paris. — Paris : Colin, 1918. — 231 p. ; 27 cm.
- CORDIER (Henri). — Un Coin de Paris, l'École des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille. — Paris : Leroux, 1913. — 82 p. ; 35 cm.
- DENY (Jean). — L'École des langues orientales vivantes, Cent-cinquantième de l'École des langues orientales. — Paris : Imprimerie nationale, 1948, p. 1-24.
- DENY (Jean). — Un Cent cinquantième anniversaire. — In : *Cahiers français d'information*, n° 43, 7 décembre 1945, p. 1-4.
- ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES. — Documents relatifs à la constitution et à l'histoire de l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Paris : Imprimerie nationale, 1872. — 56 p. ; 32 cm.
- ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES. — Note historique sur l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Paris : Leroux, 1883. — 55 p. ; 28 cm.
- MEUVRET (Colette). — La Bibliothèque, Cent-cinquantième de l'École des langues orientales. — Paris : Imprimerie nationale, 1948, p. 395-408.
- OMONT (Henri). — Documents sur les Jeunes de langues et l'imprimerie orientale à Paris en 1719. — In : *Bulletin de la section de l'histoire*, t. XII, 1890, 16 p.
- VARLOOT (Denis). — Comment nous allons aider les Bibliothèques universitaires à s'informatiser. — In : *Livres hebdo*, n° 45, 10 nov. 1981, p. 90-92.

TABLEAU I

	Aires linguistiques	Potentiel documentaire des fonds par langues	
		Total des ouvrages acquis fin 1979	Nombre d'ouvrages acquis en 1979
Rue de Lille	Monde slave	113 000	3 641
	Chine	35 000	735
	Japon-Corée	45 000	792
	Inde	19 000	535
	Monde arabe (y compris Iran et Turquie)	76 500	1 606
	Dauphine	5 370	
Clichy	5 100		
TOTAL		298 970	7 309

Potentiel documentaire général	
Ancien fonds (approximation)	30 000
Fonds par langues	298 970
Périodiques (approximation)	85 000
Collections (approximation)	81 000
TOTAL	494 970

TABLEAU II

<i>Indice C.D.U.</i>	<i>Périodiques</i>	
809.6	Afrique Noire et Madagascar (117+8)	125
198.3	Albanais	12
809.7 et 8	Amérindiennes (langues)	6
809.27	Arabe	108
809.198.1	Arménien	17
809.5	Asie	71
809.9	Austronésiennes (langues)	29
	Balkans	9
808.8	Baltes (langues)	12
808.26	Biélorusse	50
809.33	Berbère	5
809.58	Birman	4
808.67	Bulgare	29
809.46	Caucase (langue du)	8
809.51	Chinois	154
809.57	Coréen	21
809.35	Couchitiques (langues)	3
809.22 et 35	Ethiopie	10
809.454	Finnois-Estonien	14
	Généralités	199
807.7	Grec	19
809.24	Hébreu	58
809.451.1	Hongrois et Finno-Ougrien	35
809.11	Indiennes (langues)	56
	Pays Islamiques	51
809.15	Iraniennes (langues)	31
809.56	Japonais	91
809.157	Kurde	4
	Maltais	3
809.41.45	Ouralo-Altaïques (langues)	16
808.4	Polonais	55
805.90	Roumain	74
808.2	Russe	222
809.524	Siamois	23
808	Slave et Est-Européen	76
808.50	Tchèque	39
	Thaï (langues, autres que Siamois)	27
809.54	Tibétain	8
809.435	Turc	52
809.43	Turco-Tatar	21
803.0.008	Yiddish	10
808.6	Yougoslavie (langues)	53
	Périodiques vivants : Total	1 910
	Périodiques morts : Total	5 460
	Total général des périodiques :	<u>7 370</u>